

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7375041001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7375041001>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 août 2024** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **50 - MANCHE**

JALOU  
Société en nom collectif  
en cours de transformation en société à responsabilité  
limitée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 1947 B route de Coutances 50180  
AGNEAUX  
----  
437 854 979 RCS ALENCON  
----

Suivant délibération en date du 19 juillet 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Lors de cette même délibération, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 1947 Route de Coutances 50180 AGNEAUX.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ALENCON sous le numéro 437 854 979 RCS ALENCON, fera l'objet d'un transfert d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de COUTANCES.

L'Assemblée Générale a également décidé de modifier la dénomination de la société en « JALOU ».

L'objet de la Société a été modifié et est à présent :

- L'achat, la vente, la négoce, la commercialisation et la distribution de tous produits de chocolaterie, de confiserie, d'épicerie et des arts de la table ;
- L'achat, la vente, la négoce, la commercialisation et la distribution de tous produits alimentaires ;
- La location de matériels identifiés à la marque et

permettant la mise en oeuvre de produits alimentaires (vaisselles, percolateurs, blenders, laitières)

La durée de la Société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social est à présent fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 5 000 parts sociales de 1 euro.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Monsieur Pascal LHOMER et Madame Nadège SUARD.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de ALENCON.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex